

Intérêts de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 20

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg*,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *L'éducation de nos jeunes gens.* —
Les tâches à domicile. — *Gymnastique scolaire.* — *Prenez garde !...*
— *Calcul : Les sous-multiples du mètre.* — *Problèmes donnés aux*
examens des recrues, automne 1907 (suite et fin.) — *Echos de la presse.*
— *Correspondance.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*
— *A ma pipe ! (poésie).*

Intérêts de la Société

Dans son assemblée du 4 juillet dernier, la Société fribourgeoise d'éducation, après avoir discuté de l'enseignement de la géographie, a décidé de laisser à une commission spéciale, désignée par le Comité, le soin d'examiner et de compléter les conclusions du rapport général présenté par M. Bonfils. Cette commission s'est réunie dernièrement à Fribourg, sous la présidence de M. F. Barbey, inspecteur scolaire. Dans son travail, elle s'est efforcée de tenir compte des idées et propo-

sitions émises au cours de la discussion d'Estavayer. Les conclusions ont reçu la teneur définitive suivante :

1^o L'enseignement de la géographie moderne nous oblige :

a) A présenter à l'enfant des faits concrets, directement observés dans le lieu natal et dans le milieu géographique environnant, et cela dans tous les degrés de l'enseignement primaire ;

b) A faire voir, par intuition médiate, les lieux qui échappent à son expérience directe, au moyen de reliefs, de vues à vol d'oiseau, de cartes, de croquis, de gravures ou photographies ;

c) A faire comprendre aux élèves le pourquoi des phénomènes observés qui ont donné à la contrée étudiée sa physionomie spéciale ;

d) A montrer la connexité entre les faits de la géographie physique et ceux de la géographie politique et économique ;

e) A coordonner et comparer les faits dont nous parlons pour en tirer des lois générales ;

f) A appliquer ces lois trouvées à nos études géographiques successives.

2^o La géographie est un moyen d'éducation. Elle est la compagne inséparable de l'histoire. La géographie économique basée sur la géographie physique doit avoir la place d'honneur ;

3^o La géographie étudie chaque fait dans son évolution et son activité ; elle compare les constatations géographiques entre elles, avec la nature, avec l'homme ; elle les explique.

4^o Matériel d'enseignement :

a) Il faudrait hâter la réforme de nos manuels d'enseignement, les mettre en rapport avec les exigences actuelles ;

b) Chaque école devrait posséder le globe, les planisphères, un relief, les cartes indispensables, une collection officielle de vues du canton, de la Suisse, de quelques sites typiques de notre globe, les guides et affiches-réclames, les petites vues géographiques, les vues à vol d'oiseau, etc.

c) La carte murale du canton n'est plus à la hauteur des progrès accomplis. Il est à désirer que l'autorité supérieure fasse éditer une nouvelle carte semblable à celle qu'utilisent déjà les cantons de Berne, Vaud, etc.

d) Un service gratuit de projections lumineuses serait à établir par les soins du Musée pédagogique ;

e) Il est à souhaiter que la Haute Commission des Etudes fasse un choix des meilleures cartes de l'Europe.

5° L'étude des cantons doit se faire d'après leur situation topographique. La géographie économique, physique et politique de l'Europe et des autres parties du monde ne doit pas être négligée ;

6° La géographie, d'après la méthode de concentration, doit servir de thème à toutes branches du programme. Les textes géographiques seront aussi utilisés ;

7° La cartographie est utile ; il importe qu'elle s'adresse avant tout à l'intelligence ;

8° En géographie, comme dans tout enseignement, ayons un but bien défini. En premier lieu, visons à l'éducation, faisons tendre nos leçons vers la pratique, formons les cœurs, des élèves, afin qu'ils aiment leur patrie, qu'ils contribuent à sa prospérité et qu'ils reconnaissent la main toute-puissante de Dieu dans les manifestations extérieures de la création.

* * *

Pour l'enseignement de la géographie, il importe que l'instituteur ait à sa disposition des cartes murales donnant une idée, aussi exacte que possible, de la physionomie du pays étudié. — La Commission ne s'est pas bornée à exprimer simplement, dans les conclusions, le désir que la carte actuelle du canton soit remplacée. Elle a prié, par lettre spéciale, la Direction de l'Instruction publique de bien vouloir doter nos écoles d'une carte semblable à celle qu'ont éditée plusieurs cantons. Cette autorité a annoncé que, sur la proposition de M. l'Inspecteur scolaire de la ville de Fribourg, elle avait mis, depuis une année déjà, cette importante question à l'étude. Espérons donc que bientôt les maîtres pourront utiliser, pour l'étude du canton, une carte murale qui méritera de figurer à côté de notre belle carte fédérale.

Sans travail.

— Oh ! Monsieur, une petite charité, s'il vous plaît : je meurs de faim.

— Pourquoi ne travaillez-vous pas ?

— C'est que, Monsieur, quand je travaille, j'ai encore plus faim.